

Rapport de la Commission Technique- Assemblée Générale de l'Ascorsaire Suisse

Chers membres de l'Assemblée, En tant que président de la Commission Technique de l'Ascorsaire Suisse, je suis honoré de vous présenter le rapport annuel de notre commission pour l'année écoulée.

1. **Activités menées** : Au cours de la dernière année, la commission technique a tenu de nombreuses séances de travail en collaboration avec le comité Suisse et Français. Ces réunions, facilitées par des outils de communication tels que Zoom, ont principalement porté sur la mise à jour du règlement de série.
2. **Réalisations** : Les discussions ont abouti à une proposition de mise à jour du règlement de série, soumise à votre vote aujourd'hui. Bien que cela n'ait pas été sans difficultés, la nouvelle version du règlement apporte des clarifications sur certains points et en autorise d'autres, dans le but de maintenir l'uniformité des bateaux tout en tenant compte des évolutions technologiques et des besoins des navigateurs.
3. **Défis rencontrés** : Un des points les plus débattus a été celui des barres de flèches, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la fibre de verre. Malheureusement, la fibre de verre n'a pas été acceptée. Cela nous a conduits à réexaminer la question et à conclure que, faute de spécification de matériau dans les règles de classe, nous devons nous en tenir au plan d'origine, qui prévoit l'utilisation du bois. Ce sujet continue de susciter des débats passionnés.
4. **Perspectives d'avenir** : Malgré nos efforts pour maintenir une uniformité des bateaux, il est inévitable que certains points restent sujets à interprétation, tant de la part des concurrents que des comités. Toutefois, je reste convaincu que le règlement actuel assure une bonne homogénéité des bateaux, et je questionne la nécessité de consacrer autant de temps et d'énergie à des détails réglementaires.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la Commission Technique pour leur contribution au cours de cette année.

Cependant, après mûre réflexion, j'ai pris la décision de démissionner de toutes mes fonctions de la commission technique.

Je reste néanmoins engagé envers l'Ascorsaire Suisse et je continuerai à soutenir ses activités.

Je vous remercie de votre attention.

Cordialement,

Quentin Freymond